

## INSTALLER UN GRAND ECRAN DANS LES EGLISES : UNE REFLEXION PREALABLE S'IMPOSE

*La rapidité des progrès techniques en matière de communication est une des caractéristiques de notre époque moderne. Il est bon de les mettre au service de la foi, mais également au service de la liturgie. Cependant il ne peut être envisagé d'utiliser une nouveauté technologique uniquement au motif qu'elle serait neuve. Un discernement s'impose afin de vérifier si la nouvelle technique favorise vraiment l'annonce et la célébration du Christ sauveur.*

Ainsi, des équipes liturgiques se posent la question d'installer des grands écrans dans les églises. Le but premier est de diffuser sur l'écran les chants de la célébration et, ainsi, d'économiser feuilles et carnets de chants. L'écran pourrait également servir à « illustrer » la célébration par des images ou des photos, voire à constituer la toile de fond d'une veillée de prière.

Avant d'investir dans une telle installation, il importe de réfléchir à quelques points :

- Si l'écran est destiné à projeter les chants de la célébration, il faudra tenir compte des personnes qui n'ont pas une très bonne vue de loin et qui peuvent se sentir oubliées si la qualité de la projection n'est pas suffisante.
- Il faut se rappeler que la liturgie est une action. L'installation d'un écran peut porter les regards sur l'écran alors qu'ils devraient être tournés vers le point d'origine de l'action liturgique (par exemple l'autel, l'ambon, le baptistère). C'est pourquoi il semble important de ne projeter que les textes des chants sans y ajouter de photos ou dessins qui risquent de « distraire » les fidèles de l'action liturgique proprement dite. D'autre part, on pourrait veiller à ne projeter que les textes des chants non mémorisés par l'assemblée : d'une manière habituelle, le « Kyrie », le « Credo », le « Notre Père », le « Sanctus », l'« Agneau de Dieu », et parfois même le « Gloire à Dieu » n'ont sans doute pas besoin d'être projetés à l'écran ; il en est de même pour le refrain (antienne) du psaume dont le texte est censé être facilement mémorisable.
- Il peut également être tentant de projeter les textes bibliques qui seront proclamés durant la célébration. Cela n'est pas opportun car la liturgie vise à faire *entendre* la Parole de Dieu afin de nous faire saisir qu'elle est actuelle et vivante aujourd'hui. Si le texte est projeté à l'écran, les fidèles risquent de ne plus être attentifs au sens d'une proclamation orale : ici la Parole de Dieu n'est pas tant un texte à lire pour nourrir notre réflexion qu'une bonne nouvelle destinée à toucher et à faire vibrer les oreilles et le cœur des auditeurs.
- Attention à l'usage de l'écran lors de célébrations de funérailles. On irait très vite à imaginer un diaporama ou au moins quelques photos qui retraceraient la vie du défunt. Veillons à ne pas accentuer la tendance actuelle des célébrations d'obsèques qui va vers la célébration du défunt au détriment de la célébration du Seigneur lui-même. Une vigilance semblable serait à porter à propos des célébrations de mariage.
- En dehors d'une célébration liturgique, la question de l'usage de l'écran se pose différemment : on peut imaginer qu'au cours d'une veillée de prière, un beau diaporama puisse être projeté. Mais il faudra sans doute se demander dans quelle mesure la présence d'un écran favorise ou nuit à l'apprentissage de l'intériorité. A Taizé, par exemple, la recherche d'une prière intérieure est manifeste ; c'est sans doute pour cela qu'on n'y trouve pas d'écran dans l'église, malgré la présence d'assemblées composées en grande partie de jeunes.
- L'installation d'un écran dans l'église nécessitera une réflexion sur l'emplacement de l'écran : il ne doit pas nuire à l'esthétique de l'église ; il ne doit pas gêner l'action liturgique tant dans son déploiement que dans sa visibilité. Un écran rétractable sera sans doute préférable à un écran permanent.
- Il importe également de réfléchir à la nécessité de disposer d'une personne qui assurera le service de l'écran non seulement durant toute la célébration, mais encore pour la préparation du diaporama. C'est un service prenant qui ne pourra être assuré ni par le prêtre, ni par le chantre-animateur.
- Le coût financier doit être également bien étudié. Il n'est pas certain que les feuilles ou carnets de chants soient plus chers ou moins écologiques que l'installation d'un écran et du matériel qui va avec : vidéoprojecteur, ordinateur.

L'objectif pastoral à garder en ligne de mire est que les fidèles se sentent vraiment membres actifs, partie prenante de la célébration et non pas simples spectateurs regardant, de façon plus ou moins extérieure, les rites qui s'accomplissent sur un écran.